

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Enquête publique relative à l'élaboration du zonage d'assainissement des eaux usées de GOLFECH (82400)

Le Président de la Communauté de Communes des Deux Rives (CC2R) a ordonné, **par arrêté n°20ENV-8-8-05 en date du 5 Octobre 2020 l'ouverture d'une enquête publique sur le zonage d'assainissement des eaux usées sur le territoire de la commune de GOLFECH.**

A cet effet, Monsieur STAMBOULI Martial, cadre dirigeant de société d'assurance en retraite, a été désigné par le Président du Tribunal Administratif de Toulouse en qualité de commissaire enquêteur.

L'enquête se déroulera à la Communauté de Communes des Deux Rives du Lundi 16 Novembre 2020 au Jeudi 17 Décembre 2020.

Pendant toute la durée de l'enquête publique, le dossier du projet de zonage d'assainissement sera **consultable par le public au siège de la Communauté de Communes des Deux Rives** sise 2 Avenue du Général Vidalot – 82400 VALENCE D'AGEN **et à la mairie de GOLFECH** sise 6 Place Padouen 82400 GOLFECH aux jours et heures d'ouverture habituels respectifs, ainsi que sur le site internet suivant :

<https://zonage-assainissement-golfech.cc-deuxrives.fr> et également sur un poste informatique mis gratuitement à la disposition du public à la Communauté de Communes des Deux Rives, aux jours et heures d'ouverture habituels de la Communauté.

Pendant toute la durée de l'enquête publique, **le public pourra consigner ses observations sur les registres d'enquête au siège de la Communauté de Communes des Deux Rives et à la mairie de GOLFECH** aux jours et heures d'ouverture habituels respectifs, **sur le site internet suivant : <https://zonage-assainissement-golfech.cc-deuxrives.fr>, et par courrier à la Communauté de Communes des Deux Rives** – 2 Avenue du Général Vidalot – 82400 VALENCE D'AGEN, le Commissaire Enquêteur annexera ces observations aux registres d'enquête.

Le commissaire enquêteur recevra le public à la mairie de Golfech aux jours et heures suivants :

- Mardi 17 Novembre 2020 de 10h à 12h
- Mercredi 25 Novembre 2020 de 16h à 18h
- Jeudi 3 Décembre 2020 de 10h à 12h

Le commissaire enquêteur recevra le public à la Communauté de Communes des Deux Rives aux jours et heures suivants :

- Jeudi 17 Décembre 2020 de 14h30 à 17h30

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront à la disposition du public pendant un an à la Communauté de Communes des Deux Rives ainsi que sur le site internet www.cc-deuxrives.fr